

**Séance 2 :** Activités complémentaires sur la décennie 90 dans le monde

**Exercice 1 :**

Capacité : Caractériser un personnage et son action par rapport avec la situation étudiée

Support : Discours de Mikhaïl Gorbatchev, le 5 juin 1991

	<i>M. Gorbatchev prononce un discours alors qu'on lui remet le prix Nobel de la paix.</i>
1	«Un terme a été mis à la guerre froide. Le danger d'une guerre nucléaire mondiale a pratiquement été écarté. Le «rideau de fer» a été levé. L'Allemagne s'est réunifiée, ce qui constitue un tournant dans l'histoire de l'Europe. Il n'y a plus sur le continent un seul pays qui ne se considère comme entièrement souverain et indépendant.
5	Bien entendu, la progression vers la civilisation du XXI <sup>e</sup> siècle ne sera ni simple, ni facile. [...] On distingue déjà bien des obstacles et des périls sur la voie qui conduit à une paix durable :
	- la recrudescence du nationalisme, du séparatisme, des processus de désintégration dans différents pays et régions du monde ;
10	- la différence grandissante de niveau et de qualité du développement socio-économique entre pays «riches» et pays «pauvres» : les conséquences redoutables de la pauvreté de centaines de millions d'êtres humains en un temps où les médias permettent de voir le mode de vie des pays développés. D'où la violence et la férocité inouïes, disons le fanatisme, des mouvements massifs de protestation. Cela offre un terrain propice au développement du terrorisme, à l'émergence et au maintien des régimes dictatoriaux dont le comportement, dans les relations interétatiques, est imprévisible. »
	Mikhaïl Gorbatchev, <i>Avant-mémoires</i> , Odile Jacob, 1993.

1) Qui est Mikhaïl Gorbatchev ?

2) Quel bilan fait-il des changements intervenus dans le monde ?

3) Quels sont selon lui les « obstacles et périls » qui menacent une paix durable dans le monde ?

4) Donnez un exemple d'action terroriste au début des années 2000.

5) Quel est l'organisme dont le rôle est de maintenir la paix ? Donnez deux exemples de ses interventions.

**Exercice 2 :** Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international

	<p><i>Avec la disparition du bloc soviétique en 1991, plusieurs nations qui composaient la Yougoslavie proclament leur indépendance (Bosnie, Croatie, Macédoine, Serbie et Slovénie). Dès 1992, la Bosnie devient l'enjeu d'une guerre entre Serbes et Croates. La ville de Srebrenica sera le théâtre, en juillet 1995, du massacre de nombreux Bosniaques.</i></p>
1	« Génocide et complicité de génocide » : pour la première fois dans l'histoire européenne, un ancien chef d'État est accusé du crime le plus grave aux yeux d'une justice internationale. Déjà inculpé par le TPI (le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie) de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour le Kosovo et la Croatie, l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic, détenu à La
5	Haye, devra maintenant aussi répondre de ce très lourd chef d'inculpation pour son rôle dans la guerre en Bosnie entre 1992 et 1995.
	L'Assemblée générale des Nations unies décida en 1948 de définir spécifiquement le génocide, c'est-à-dire des actes commis «dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national,
10	ethnique, racial ou religieux».
	Cette définition est reprise par le TPI, premier tribunal pénal international créé en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour juger les crimes les plus graves commis dans l'ex-Yougoslavie. Un
15	an plus tard, une cour similaire fut instaurée pour le Rwanda. Pour la justice internationale, il y a génocide quand des meurtres, des transferts forcés, des viols et d'autres actes similaires montrent une claire intention d'éliminer une population ou une partie de celle-ci.
	<p style="text-align: right;"><i>Libération, 24 novembre 2001</i></p>

1) Présentez le document (nature, sujet principal).

2) Montrez pour quelles raisons et de quelles manières s'est mise en place une justice pénale internationale.